

ASPEA

Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement à Antony

3 rue de l'Abbaye

92160 ANTONY

A l'attention de Mr Paul Bertrand

VSGP AMENAGEMENT

le 17/12/2023

Objet : protection des arbres quartier Jean Zay

Le rapport phytosanitaire de Silavenir que vous avez commandé nous a été adressé par la mairie dans le cadre d'une réunion avec Monsieur Le Maire le 13 septembre dernier.

Ce diagnostic concerne seulement 41 arbres sur les 140 dénombrés par les différentes éditions du journal du Projet.

Nous nous en étonnons d'autant plus que ce projet est labellisé ÉcoQuartier et qu'il était annoncé en page 3 du journal 1 du projet daté d'octobre 2021 extrait :

« ...Un diagnostic sera réalisé dans un an puis l'année suivante par un prestataire spécialisé en vue de s'assurer de la pérennité des arbres....» soit octobre 2022 et octobre 2023. Il n'était alors pas mentionné que ce diagnostic serait limité à une petite partie des arbres.

En outre dans ce rapport certaines photos de la zone géographique Galliéni Lafontaine page 6 sont antérieures au lancement du chantier. De ce fait la numérotation des arbres n'est pas correcte en particulier avenue Galliéni, certains arbres ayant été coupés depuis.

Page 6 toujours, il est question des arbres ayant connu des opérations de terrassement en 2021 et 2022. Or seuls sont examinés les arbres numérotés de 89 à 112, alors que tous les arbres de la rue La fontaine îlot B inclus sont concernés, à savoir les arbres 65 à 88 et 113 à 141 car des travaux importants ont été menés en 2022 et 2023.

Par ailleurs, Silvavenir examine seulement 12 arbres avenue Galliéni alors qu'ils sont au nombre de 13 côté chantier.

Bien que des travaux de réseaux d'assainissement aient eu lieu cette année, aucun examen n'a été mené sur les 26 arbres situés du côté pavillonnaire de l'avenue Galliéni.

Certes ces arbres sont protégés par des planches de bois, mais sans feutre géotextile comme promis dans le journal 1 du projet.

Un examen de l'état de ces arbres est-il prévu ? Si ce n'est pas le cas pouvez-vous nous dire pourquoi ?

A noter que dans l'avenue Blum 13 arbres longent le chantier et n'ont pourtant eu droit à aucune protection malgré une proximité évidente. Pourquoi ?

Nous constatons aussi que sur les 12 arbres actuellement situés ZAC Général de Gaulle seuls 4 ont bénéficié d'un examen. Pourquoi ?

Conscients des problèmes de retard du chantier, nous souhaitons savoir toutefois quand sera lancé le second diagnostic et s'il concernera l'ensemble des 140 arbres.

Merci de bien vouloir nous éclairer sur ces différents points.

Le Bureau de l'ASPEA